

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-414-1931 la démission du matelot de 2e classe Mohamed Herey, est acceptée, pour compter du 1er juin 1931

n° 74-414-1931 la

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mai 1931

Numéro JO
n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro
31 mai 1931

TEXTE INTÉGRAL

la démission du matelot de 2e classe Mohamed Herey, est acceptée, pour compter du 1er juin 1931